

Paris, le 22 juin 2016,

À propos du mouvement des SPIP

Lors de son conseil d'administration du 11 juin, la FARAPEJ a décidé d'apporter son soutien à la mobilisation des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) en cours depuis le mois de février. Cette mobilisation exprime un besoin de reconnaissance et de moyens pour la filière d'insertion et de probation. La filière SPIP regroupe actuellement 3.600 fonctionnaires du ministère de la justice qui suivent 78.000 personnes écrouées et plus de 172.000 personnes en milieu ouvert, soit 250.000 personnes sous main de justice. Les missions des SPIP se sont très largement développées ces dernières années, tant en milieu ouvert que fermé, encore récemment avec l'adoption de la réforme pénale d'août 2014.

La FARAPEJ est consciente et particulièrement soucieuse du fait que la mobilisation des SPIP affecte les personnes détenues comme les personnes suivies en milieu ouvert et entrave l'action des associations en détention (les associations adhérentes nous informent régulièrement que leurs actions sont perturbées par la mobilisation).

Pour autant, nous n'en sommes pas moins convaincus que la mobilisation actuelle manifeste une exaspération profonde et ancienne de services pénitentiaires d'insertion et de probation en tension, parfois à bout, auxquels les moyens ne sont suffisamment pas donnés pour réaliser correctement leur missions. Il y a plus de dix ans, un rapport de la Cour des Comptes soulignait déjà que cette mission ne se cantonnait pas à la garde des prisons. Le cœur de la réforme pénale de 2014 est l'individualisation de la peine lors de son prononcé et de son exécution. Les SPIP sont au cœur de cette individualisation, charnière entre magistrature et monde associatif en matière d'individualisation, de l'aménagement de la peine à la mise en œuvre d'un accompagnement social individualisé.

La FARAPEJ souhaite que les négociations en cours au ministère et à la direction de l'administration pénitentiaire aboutissent à brève échéance et que la véritable prise en considération des SPIP permette de lever l'un des freins aux réformes engagées ces dernières années.

Alexis Saurin, président de la FARAPEJ, pour le conseil d'administration

Quelques éléments sur la mobilisation dans les SPIP:

- Depuis le 4 février 2016, les SPIP sont mobilisés, réunis dans un grand mouvement intersyndical dont l'origine est le versement de primes aux différents personnels de l'AP à l'exclusion des personnels des SPIP;
- la demande de revalorisation salariale accompagne une demande de reconnaissance des missions des SPIP ce que traduit par le mot d'ordre suivant: *"la reconnaissance de l'ensemble des missions de l'administration pénitentiaire passe par la reconnaissance de l'ensemble des personnels qui les portent!"*.
- Une grande majorité des SPIP sont touchés par cette mobilisation (environ 80% des SPIP mobilisés indiquent les syndicats) et lors d'une journée de mobilisation le 10 mai, plus du quart de la profession a manifesté.
- Plusieurs formes de mobilisations ont été observées dans les SPIP, notamment pendant la semaine du 6 juin où on a vu des convocations de personnes suivies annulées, l'accueil du public réduit à minima, la rédaction des rapports destinés aux JAP sur les condamnés interrompue, et la presse conviée à des rassemblements locaux ou régionaux.